

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2680 - LUNDI 8 AOÛT 2016

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement reste optimiste



Les députés ont voté le budget de l'Etat exercice 2016 rectifié

Initialement arrêté à la somme de 3.776 milliards 169 millions FCFA, le budget de l'Etat exercice 2016 a été rectifié et se fixe, en recettes et en dépenses, à 3.623 milliards 011 millions FCFA, soit une baisse de 5,6%.

Devant les députés qui ont adopté ce budget rectifié, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo a justifié cette baisse par la modification du dispositif organique et opérationnel de l'action gouvernementale, mais aussi par la diminution considérable des ressources du pays du fait de l'écroulement des prix du pétrole sur le marché international.

Malgré cette conjoncture particulière, le gouvernement, a déclaré Calixte Nganongo, a retenu des actions majeures à exécuter au cours du second semestre de l'année en cours. Le Congo, a-t-il renchéri « ne ploie pas sous le poids de la dette extérieure ».

Page 2

MÉDIAS

Les difficultés de la presse congolaise évoquées au cours d'une table ronde

A l'initiative de l'Association pour les droits de l'Homme et l'univers carcéral (Adhuc) et la Fondation nationale pour la démocratie, ONG américaine, une table ronde de réflexion sur les médias au Congo a permis de relever les faiblesses et les contreperformances de la politique globale de l'Etat vis-à-vis des organes de la presse nationale.

Les prochaines assises nationales de la presse qu'organisera le Conseil supérieur de la liberté de communication débattront du plaidoyer sur l'aide publique à la presse, de la création de la Maison de la presse, de la protection des journalistes sur le terrain et de bien d'autres aspects liés à l'exercice de cette profession.

Page 4

ACTION HUMANITAIRE

Antoinette Dinga Dzondo auprès des familles touchées par de pluies torrentielles à Makoua

59 familles victimes de pluies torrentielles dans la communauté urbaine de Makoua (Cuvette) ont reçu, vendredi du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, de l'aide composée de tôles, de pointes, de pioches, de haches, de machettes, du riz, du sel, et de bidons d'huile.

La ministre Antoinette Dinga Dzondo a indiqué que la localité de Makoua est classée, d'après les techniciens en la matière, parmi les zones à risque du Congo puisque située en plein centre de l'équateur.

Page 5

GOUVERNANCE

Un comité d'experts pour soutenir les réformes en zone Cémac



Brazzaville a jeté les bases des réformes de transparence en zone Cémac

Brazzaville a jeté les bases des réformes de transparence au sein de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac).

Au terme de la première réunion ayant regroupé du 2 au 5 août, dans la capitale congolaise, les experts en Finances publiques et les Etats membres entendent ainsi remédier aux éventuelles difficultés liées à la

transposition dans le cadre législatif et réglementaire.

« Nous avons lancé les fondations de ce comité d'experts en Finances publiques qui a pour vocation d'échanger les bonnes pratiques et les expériences entre des pays qui portent les mêmes réformes, mais qui n'ont pas forcément les mêmes niveaux de mise en œuvre », a précisé Lau-

rence Jacquet, coordonnatrice du bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre au Pôle stratégies de développement et finances publiques.

Page 3

EDITORIAL
Espoir

Page 2

ÉDITORIAL

Espoir

À ceux qui doutent encore de la capacité de l'Afrique à résoudre elle-même les problèmes de santé qu'engendrent les retards accumulés depuis des siècles dans ce domaine, mais également une croissance démographique en accélération constante nous ne saurions trop conseiller de lire l'interview, exemplaire à tous égards, du Professeur Alain Deloche que publie cette semaine Jeune Afrique. Ils constateront, d'une part, qu'un puissant mouvement est en marche au sud du Sahara pour développer les institutions qui permettront demain aux enfants malades d'être soignés et guéris sur place ; d'autre part, que la communauté médicale mondiale est prête à se mobiliser afin d'accélérer ce processus dont dépend la survie de dizaines, voire même de centaines de milliers d'enfants.

Professeur de médecine, chirurgien cardiaque, créateur du très renommé Service de cardiologie de l'Hôpital Georges Pompidou à Paris, cofondateur de Médecins sans frontières et de Médecins du monde, Alain Deloche a décidé de consacrer la dernière étape de sa vie aux enfants du tiers monde qui jusqu'alors étaient voués à la mort faute de recevoir sur place les soins nécessités par leur état. Il a créé dans ce but une institution, La Chaîne de l'Espoir, qui se déploie depuis plusieurs années dans quinze pays africains et qui ouvrira en janvier prochain à Dakar le premier centre cardio-pédiatrique d'Afrique de l'Ouest. Dans son carnet de bord figure en bonne place, nous le savons, l'ouverture à Brazzaville d'un centre identique qui serait en quelque sorte le «hub» cardiologique du Bassin du Congo.

Entouré d'une équipe de spécialistes qui est venue opérer à plusieurs reprises au Centre Hospitalier Universitaire de notre capitale, Alain Deloche bénéficie de puissants appuis dans les domaines les plus divers. Il considère, à juste titre, que l'avenir sanitaire de l'Afrique passe par la formation des hommes et donc par le transfert de compétences. C'est pourquoi les actions qu'il entreprend sur le continent s'inscrivent dans le temps, dans la durée, avec en toile de fond l'idée selon laquelle les Etats, surtout dans le moment présent où leurs ressources financières se réduisent de façon drastique, ne peuvent pas tout faire et doivent être relayés par de puissants donateurs.

Les propos qu'il tient cette semaine dans Jeune Afrique lancent un appel clair à celles et ceux qui en ont les moyens de l'aider dans sa noble entreprise. Puisse-t-il être entendu.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Le budget rectifié de l'Etat 2016 arrêté à plus de 3.623 milliards de FCFA

Les députés ont examiné et adopté, en séance plénière le 4 août, le budget rectifié de l'Etat exercice 2016 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 3.623 011.000.000 FCFA contre 3.776 169.000.000 FCFA pour le budget initial, soit une baisse de 5,6%.

Devant la représentation nationale, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo a donné les raisons de la révision du budget de l'Etat de l'année en cours, qui se résumait pour l'essentiel à la mise en place le 30 avril 2016 dernier d'une nouvelle équipe gouvernementale dirigée par un Premier ministre, chef du gouvernement modifiant en conséquence le dispositif organique et opérationnel de l'action gouvernementale ; l'installation prochaine des conseils consultatifs institués par la nouvelle Constitution qui n'étaient prévus dans la loi de finances initiale, ainsi que la poursuite de l'écroulement des prix du baril du pétrole sur le marché international qui a occasionné une baisse considérable des ressources du pays, rendant difficile, a-t-il dit, l'exécution du budget de l'Etat. Le gouvernement, a déclaré le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo a pris le soin de retenir les actions majeures à exécuter au cours du second semestre de l'année en cours. Il s'agit notamment : la poursuite des travaux de la municipalisation accélérée dans la Bouenza ; la mise en fonctionnement de l'hôpital Mère et enfant Blanche Gomez, de l'hôpital spécialisé d'Oyo, des hôpitaux généraux de Kinkala et de Madingou ; la mise en exploitation de l'unité

de production de Maloukou ; l'ouverture modulaire de l'université Denis Sassou N'Guesso ; l'achèvement de la construction de la route Kinkala-Mindouli ; la mise en fonctionnement des Centres d'éducation, de formation, d'apprentissage pour les métiers du bâtiment, de la maintenance industrielle et des services à Brazzaville et à Pointe-Noire ; la mise en place d'une unité de coordination chargée de suivre la politique publique de la gratuité de certains médicaments et certaines prestations médicales ; la validation du recensement couplé à la biométrie des agents de l'Etat de deux départements pilotes (Plateaux et Brazzaville) avant l'extension dans tous les départements et les ministères ; la consolidation de la pratique du recours aux volontaires de l'enseignement et son extension à l'enseignement technique et professionnel ; la viabilisation de l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima ; le renforcement à Brazzaville des activités de collecte et de traitement des déchets ainsi que l'extension de ces prestations à la ville de Pointe-Noire ; la poursuite des opérations d'entretien des 17.300 km de route et l'ouverture de l'Institut professionnel et technologique d'Oyo qui assurera la formation de 3.000 apprenants par an, notamment les élèves ayant

échoué au baccalauréat. Répondant à une préoccupation d'un député désireux de savoir la situation de la dette extérieure du Congo, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo a informé les élus du peuple que le Congo vient d'éponger une bonne partie de sa dette auprès des Clubs de Paris et de Londres. Le pays, a-t-il renchéri, ne ploie pas sous le poids de la dette extérieure comme on nous le fait croire sur les réseaux sociaux et l'Internet. C'est une campagne de déstabilisation du pays menée par certains lobbies, a-t-il conclu.

Au cours de la même séance plénière, les députés ont examiné et adopté le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et la Banque africaine de développement relatif au financement du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/bois ; le projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens ; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement du Congo et le gouvernement d'Angola dans le domaine de la marine marchande et le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence congolaise pour la création des entreprises.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTÉGRATION

L'espace Cémac doté d'un Comité des praticiens en finances publiques

Ouverte le 2 août à Brazzaville, la première réunion des experts en finances publiques s'est achevée le 5 août. En mettant en place le Comité des praticiens en finances publiques, les participants ont invité la commission de la Cémac, les Etats membres et partenaires à appuyer les réformes liées à la transparence et la gouvernance en Afrique centrale.

Le comité des experts de l'espace Afrique centrale qui vient d'être lancé ici à Brazzaville, estime Henri Loundou, président du Comité des réformes des finances publiques du Congo, est un instrument indispensable pour aider les Etats à la transparence et à la mise en œuvre des six directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

« Le Comité aura, à travers une expertise régionale pérenne, à appuyer l'harmonisation des procédures budgétaires et comptables dans notre espace communautaire ainsi que celles relatives aux données macroéconomiques des Etats membres », a rassuré Henri Loundou.

Par ailleurs, ajoute cet expert congolais, le Comité des experts aura aussi à proposer des solutions aux difficultés éventuelles liées à la transposition dans le cadre législatif et



Brazzaville a jeté les bases des réformes de transparence en zone Cémac (DR)

règlementaire de chaque Etat des directives de la Cémac, transposition dont la date butoir est fixée au 31 décembre 2017. Pour cela, les participants à la réunion inaugurale appellent les partenaires tech-

niques et financiers à continuer d'appuyer la commission de la Cémac en vue de renforcer les actions du comité des experts. Aux Etats membres de la sous-région, « d'organiser les structures nationales

en charge des réformes conformément aux orientations de la feuille de route soulignant la nécessité de mettre en place un comité de pilotage inclusif

(notamment le Parlement et la Cour des comptes) avec une équipe de projet dédiée à l'élaboration des projets de textes de transposition et outils nécessaires à la mise en œuvre des différentes innovations »,

indique le communiqué final. Pour Laurence Jacquet, coordinatrice du bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre au Pôle stratégies de développement et finances publiques, cette rencontre a permis de valoriser une expertise sous-régionale qui existe déjà, et qui doit être reconnue. « On a lancé les fondations de ce comité des experts en finances publiques, qui a vocation finalement, d'échanger les bonnes pratiques et l'expérience entre des pays qui portent les mêmes réformes, mais qui n'ont pas forcément les mêmes niveaux de mise en œuvre », a-t-elle souligné, militant à son tour pour la bonne pratique des finances publiques dans cette partie du continent.

Rappelons qu'à l'instar des six Etats membres de la zone Cémac, (le Tchad, le la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Congo, la Centrafrique et le Cameroun), la RD. Congo et le Sao Tomé-et-Principe, les partenaires du PNUD, de l'Union européenne et du pôle de Dakar ont pris part à l'atelier régional.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Naissance du ROC, du roc?

Masse de pierre très dure et cohérente faisant corps avec le sous-sol : telle est la définition que le dictionnaire Larousse donne du mot roc. L'image a dû inspirer les fondateurs du Rassemblement de l'opposition congolaise, en sigle ROC, officiellement lancé, le 30 juillet, à Brazzaville. Une plate-forme politique de plus, si l'on reste mesuré ; une de trop, si l'on résume l'opinion de plus d'un Congolais devant les allers-retours sans fin des opérateurs politiques nationaux.

Prenons le parti de la tolérance en imaginant les initiateurs de cette nouvelle alliance de partis animés par la volonté de donner à la démocratie congolaise la chance de se construire dans du roc. Tous relativement jeunes, Clotaire Mboussa Ella, Paul-Marie Mpouélé et Armand Mpourou, principaux animateurs du ROC savent qu'ils ont par le passé côtoyé plus vieux et plus aguerris qu'eux. Pour être ensuite délaissés et « broyés » par la machine politique

qu'ils avaient contribué à fabriquer.

Pour dire combien il leur faudra beaucoup d'imagination, beaucoup de recul, s'ils veulent résister à la bourrasque de la surenchère politique. Elle a en effet été souvent au cœur du combat des hommes et femmes engagés sur cette voie aventureuse de la conquête du pouvoir, de son exercice ou de sa conservation. Dans la déclaration de principe du ROC, les mots démocratie et renouvellement figurent en bonne place. Preuve que les créateurs du mouvement affichent clairement leur intention de briguer les suffrages à tous les niveaux. Le renouvellement qu'ils prônent étant l'autre mot pour évoquer l'alternance.

L'un des trois leaders a certainement tiré les leçons de son expérience personnelle au sein du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad). Il en fut l'un des ténors, se distingua par le verbe un peu haut,

croisa sur son chemin les forces de police lorsqu'il était soupçonné de braver l'interdiction de manifester. Il s'est laissé convaincre, au final, que l'action politique est un long chemin fait d'accumulation de défaites et de célébration de victoires. A condition de savoir en apprécier le cours.

Un autre des trois a sans nul doute, lui aussi, réfléchi à son propre parcours depuis qu'il a choisi, jeune, de combattre dans les rangs de l'opposition. Il avait parfois émergé au sein des forces du Centre. Sans amasser mousse. Puis de coalition en coalition, il est arrivé au ROC. Dans l'espoir de durer. Le temps mis dans toutes ses traversées l'a certainement préparé à comprendre qu'en politique, comme en amour, on ne gagne pas toujours, d'ailleurs on perd très souvent. Le tout est de situer où se trouve l'intérêt général, de réaliser si l'on a une vision claire de son engagement.

Un mot sur un deuxième autre des

trois. Comme ses camarades, il a connu des fortunes diverses depuis qu'il est devenu un homme politique ou se considère tel. Modéré et pas toujours, il est de ceux qui ont néanmoins appris à inscrire leur action dans le dialogue permanent. Envisageait-il autrement peut-être son avenir politique immédiat après l'avènement de la nouvelle République ? Il est difficile de le dire. Le voilà désormais aux côtés de jeunes pour certains de la même génération que lui. Va et vois !

Si le ROC que ces jeunes acteurs politiques congolais viennent de porter sur les fonts baptismaux est une pierre, cela se révélera dans leur façon d'y ancrer la démocratie congolaise. S'il n'en est pas une, le ROC, comme avant lui d'autres groupements de ce type, apportera de l'eau au moulin de ceux qui n'y voient qu'un caprice supplémentaire d'activistes fragilisés en quête de reconnaissance.

Gankama N'Siah

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Les étudiants appelés à l'apaisement et à la quiétude

Le président national du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec), Grâce Lendanga et le secrétaire chargé de la coopération et des relations de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco), Christian Ombeli ont appelé le 4 août, les étudiants au calme afin que les cours reprennent normalement dans les établissements universitaires

L'invite a été faite au terme d'une séance de travail organisée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua avec les responsables des syndicats de l'Université Marien Ngouabi. Après 4 heures de discussion entre les deux parties, les représentants des étudiants ont tour à tour expliqué que l'entretien s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact et portait sur le dialogue social. Selon eux, ce dialogue permettra de regarder les informations d'ordre pédagogique et académique. Autres points abordés : la question du calendrier académique, la transmission des notes au niveau des facultés ainsi que le dépôt des dossiers de bourses des étudiants et autres de l'université. « Nous nous sommes convenus sur la mise en place d'un groupe de travail afin de relever les défis qui causent du tort au fonctionnement de l'université. Ce groupe sera composé de toutes les parties prenantes de l'université qui vont à leur tour formuler des suggestions et des propositions », ont-ils poursuivi.

Les étudiants appelés à l'apaisement et à la quiétude

Interrogé sur le mouvement de grève des étudiants à l'université, Christian Ombeli explique : « il y a certes le mouvement des étudiants dans la rue mais je qualifie ce mouvement d'illégal parce que ceux qui l'ont décrété ne sont pas dans

les normes. La direction qui s'occupe des bourses a assuré que le processus est avancé. Le retard a été dû à près de 2.000 faux documents décelés sur plus de 3.800 dossiers. C'est ainsi que le service habilité avait jugé bon d'effectuer un travail minutieux afin de remettre au ministre les documents authentiques. » Grâce Lendanga ajoute « pour ceux qui attendent la bourse, toutes les procédures sont engagées pour qu'ils soient payés. Nous rappelons aux étudiants retardataires et réclamants de bourses que leur situation est résolue. Aucun dossier n'a été écarté car toutes les situations relatives à la bourse ont été prises en compte surtout pour ceux qui sont dans les normes. Chers étudiants je vous exhorte à l'apaisement et à la quiétude afin que les cours reprennent normalement dans les établissements. » Notons que dans la salle, le ministre a rappelé, avant de donner la parole aux étudiants, la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur, la mission du gouvernement avant d'émettre le souhait d'avoir des instituts de formation au Congo. Il s'est adressé aux étudiants en ces termes « L'enseignement supérieur est le dernier maillon du système éducatif. Il est la porte d'entrée à la vie active dont la finalité est d'avoir des étudiants compétents sur le marché du travail. L'université doit vous transmettre des valeurs morales, l'amour du travail, le goût de l'excellence, la discipline, l'honnêteté plus la compétence, qui feraient de vous des hauts cadres ».

Bruno Jean Richard Itoua a ajouté « il est bon qu'il y ait une vie associative mais il faut la faire avec conscience parce que je ne vois pas un pays développé avec des contestations. Je vous appelle à devenir nos partenaires pour que le dialogue social existe entre le comité de direction de l'université et les syndicats ».

Lydie Gisèle Oko

ADHUC-MÉDIAS

La question de l'aide publique à la presse de nouveau en débat

Prélude à la tenue prochaine des assises nationales de la presse au Congo sous l'égide du ministère de la Communication et du Conseil supérieur de la liberté de communication, l'Association pour les droits de l'Homme et l'université carcéral (Adhuc) a organisé du 04 au 05 août à Brazzaville, avec l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED), ONG américaine, une table ronde de réflexion sur les médias congolais.

Cette table ronde de deux jours qui a obéi aux recommandations du Festival de films sur le journalisme organisé à Brazzaville du 07 au 09 juin dernier, a permis aux participants, après échanges et débats, de relever les faiblesses et les contreperformances de la politique globale de l'Etat en matière d'information et de la communication et des différents organes de presse.

Les participants ont relevé les difficultés auxquelles est confronté le secteur

de la presse au Congo, secteur qui appelle à des réformes. Ils ont ensuite adopté une série de recommandations. Il a également été question de ficeler les propositions qui seront discutées lors de ces assises où un plaidoyer sera fait auprès du ministère de la communication et du Conseil supérieur de la liberté de communication pour une mise en place d'un comité scientifique.

Dans le cadre de ce plaidoyer, l'Adhuc entend élaborer une feuille de route sur les problèmes qui minent la presse congolaise, redynamiser le mécanisme de son contrôle par le biais du Conseil supérieur de la liberté de communication, contribuer au développement de nouvelles lois en matière d'accès à l'information et à la révision des lois existantes, prendre en compte la situation socio-professionnelle des journalistes de la presse publique et privée, construire une vision de la presse à partir des expériences des uns et des autres. Parmi les points en débat, il y a eu la question de l'aide publique à la presse, la création de la Maison de la

presse, la protection des journalistes sur le terrain, leur rémunération, la sécurité sociale, la nécessité de réguler les médias cyber étripes, la création d'un fonds de soutien et de développement de la presse au Congo, comment renforcer les organes de presse ainsi que les organisations professionnelles des médias, comment améliorer l'image de la presse auprès du public.

Depuis un quart de siècle, les professionnels de l'information et de la communication au Congo peinent à avoir une politique nationale de ce secteur élaboré par les pouvoirs publics. Si les trois premières années qui ont suivi l'indépendance ont été marquées par l'appropriation des infrastructures léguées par la colonisation et l'ambition de se doter d'une télévision, celles qui suivirent jusqu'en 1990 furent caractérisées par une étatisation des moyens de communication, ont souligné les participants.

Jean Jacques Koumba

Médias : Trois Journaux sanctionnés

Le collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) s'est réuni le 4 août à Brazzaville sous la présidence de Philippe Mvouo.

Le plénum des Hauts conseillers a examiné des cas de violations des règles éthiques et déontologiques par trois hebdomadaires paraissant à Brazzaville, à savoir : *Le Patriote*, *Epanza Makita* et *Porc-Epic*. Le journal « Le Patriote » reçoit un blâme pour non-respect de la vérité et de l'objectivité dans l'article intitulé « Charles Zacharie Bowao met la blouse des croques » paru dans sa livraison n° 382 du 30

mai 2016. L'hebdomadaire « Epanza Makita » a été copé d'une mise en demeure pour faute simple dans le traitement du dossier relatif à l'achat des tenues des agents de la Société nationale d'électricité, publié dans le n° 161 du 8 juin 2016. Le journal « Porc-Epic » est suspendu pour non-respect de l'article 35 de la loi n° 8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication au Congo. Le directeur de publication de cet hebdomadaire est renvoyé auprès du procureur de la République pour la régularisation de la situation administrative dudit journal.

Roger Ngombé

APPEL À CANDIDATURES

POUR RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS INGÉNIEURS DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE KEITA-DJOURM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDÉ PHASE 2

1. Contexte et justification

La République du Congo a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta Djourm, et de Facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville : Phase II.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'efficacité du sous secteur des transports routiers pour soutenir le développement économique et social ainsi que l'intégration sous régionale dans la zone CEEAC. Il participe ainsi à la mise en œuvre du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) dont l'une des priorités est d'assurer, à brève échéance, des liaisons fiables et pérennes entre les capitales des différents Etats de la sous-région.

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Brazzaville-Yaoundé en vue de l'accroissement des échanges commerciaux ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations de sa zone d'influence.

Le Gouvernement par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux assurant la tutelle du projet en application des conclusions de l'aide-mémoire du 2 au 20 mars 2015, se propose de recruter des jeunes diplômés ingénieurs du domaine des travaux publics, dans le cadre de l'appui à l'employabilité des jeunes diplômés. Dans le cadre du présent projet, il est prévu le recrutement de 12 jeunes diplômés ingénieurs sans emploi (ingénieur routier, topographe, ingénieur géotechnicien, ingénieur des ponts et chaussées), dont 40 % de femmes. Ils seront placés sur les chantiers du projet auprès de l'entreprise et du bureau de contrôle des travaux, afin d'aider à leur insertion sur le marché du travail.

2. Description de la mission

Sous l'autorité de leurs chefs d'équipe respectifs, les stagiaires auront pour missions de:

- Participer à la supervision des travaux des différents ateliers;
- Prendre part aux différents essais;
- Participer au contrôle des projets d'exécution réalisés par l'entreprise;
- Participer à la supervision du chantier;
- Participer à la réception provisoire
- Produire des rapports semestriels avec indication des activités menées dans les 6 mois, visés par l'entreprise ou le bureau de contrôle selon les cas et adressés au coordonnateur du projet;
- Assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par leurs chefs d'équipe respectifs.

3. Profil du candidat

Les candidats devront satisfaire aux critères ci-dessous:

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 30 ans au plus;
- Etre détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil (Bac + 5) ou équivalent, datant de trois (03) ans au plus;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment le logiciel Microsoft (Word, Excel...) et des dessins assistés à l'ordinateur (Autocad, COVADIS), constitue un atout;
- Etre capable de travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français;
- Etre capable de travailler sous pression.

4 - Composition du dossier de candidature

- une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, tenant lieu de lettre de motivation;
- une copie certifiée conforme du diplôme ou une attestation de fin d'études;
- Un certificat de nationalité,
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois;
- Un extrait d'acte de naissance.

5 - Durée de la mission

Les candidats retenus seront placés sur le chantier d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djourm, phase 2 auprès de l'entreprise et du bureau de contrôle durant toute la durée des travaux (28 mois).

6. Lieu de la mission

La mission sera exécutée dans le Département de la Sangha (Districts de Sembé et de Souanké).

7 - Date limite de dépôt des candidatures

Le vendredi 30 septembre 2016 à 12 heures heure locale.

8 - Lieu de dépôt des candidatures

A l'attention de la délégation générale aux grands travaux

(Cellule d'exécution des projets multilatéraux)
Portes 516 et 518, 5^e étage, Immeuble MATGT, Place de la République
(ex Rond-point CCF)
BP 1127 Brazzaville - République du Congo
Tél: 00 242 8135 78 : 06 956 86 64
Fax: 00 242 222 83 54 60
Personne responsable: BATOUNGUIDIO, coordonnateur de la cellule
Email : batoung123@gmail.com; ceprbaddgt@yahoo.com, dgtgcongo@yahoo.fr,

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante:
« Dossier de candidature au poste d'ingénieur stagiaire au projet Ketta-Djourm.

A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

Fait à Brazzaville, le 04 août 2016

Le Coordonnateur Technique

ACTION HUMANITAIRE

Le gouvernement au chevet des victimes de pluies torrentielles à Makoua

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a remis le 5 août des matériaux de construction et des vivres aux 59 familles victimes de la pluie torrentielle qui a frappé la communauté urbaine de Makoua, dans le département de la Cuvette, le 13 mai dernier.

Composée, entre autres, de tôles, pointes, étanchéités, des pioches, haches, machettes, sacs de riz et de sel, et de bidons d'huile, cette donation réceptionnée par l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Makoua, Jean Emile Ongayolo, est destinée à deux catégories de sinistres. En effet, les propriétaires des maisons ont reçu des matériaux de construction et les locataires des vivres.

Réceptionnant un échantillon du don avant de le transmettre aux ayants-droits, Jean Emile Ongayolo est revenu sur les dégâts causés par cette pluie torrentielle, notamment des toitures des maisons et arbres fruitiers arrachés ; des murs écroulés, des habitations inondées. C'est ainsi qu'il s'est félicité de l'hospitalité accordée aux 354 personnes victimes, en les accueillant, montrant ainsi leur solidarité. Il a, par ailleurs, remercié la ministre des Affaires sociales qui venait par ce geste, tenir sa promesse faite il y a à peine trois semaines lors de son passage dans la localité dans le cadre du projet Lisungi. « Aujourd'hui, vingt jours après votre passage, nous sommes heureux et agréablement surpris, malgré la conjoncture économique

actuelle, de réceptionner les kits destinés à soulager tant soit peu les familles sinistrées », s'est réjoui l'administrateur-maire de Makoua.

Les bénéficiaires n'ont pas, de leur côté, manqué de mots pour saluer l'action du gouvernement. « Que le gouvernement continue de nous aider. C'est une action louable. Nous soutenons l'action du gouvernement à travers le président de la République », a déclaré Apollinaire Niamba, l'un des six chefs de quartiers que compte Makoua, lui aussi victime.

Le gouvernement rassure les autres victimes de catastrophes naturelles

Remettant les dons, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a rappelé que les catastrophes naturelles et les autres crises humanitaires constituaient actuellement une grande menace pour l'humanité tout entière et le Congo n'était pas épargné. S'agissant de Makoua, elle a indiqué que la localité est classée, d'après les techniciens en la matière, parmi les zones à risque du Congo parce qu'elle est située en plein centre de l'équateur. Ainsi, elle subit l'influence du climat



Une sinistrée recevant le don des mains de la ministre Antoinette Dinga Dzondo (DR)

équatorial et sub-équatorial caractérisé par d'énormes perturbations atmosphériques et d'abondantes précipitations provoquant bien souvent des catastrophes.

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a également annoncé quelques stratégies de réduction des risques des catastrophes qu'il faudrait adopter. Il s'agit notamment de changer certaines de nos habitudes ; d'adapter des modèles de constructions aux changements climatiques ; d'éviter la destruction de la couverture végétale sur les flans de collines en construisant des habitations ; de construire des maisons d'habitation dans des enceintes ; planter des arbres. Toutes ces mesures peuvent servir de brise

vent et protéger les populations. « Aux autorités locales, chefs de quartiers, je vous encourage à promouvoir les comportements par la sensibilisation, la communication et le dialogue permanent », a-t-elle exhorté.

Pour rappel, plusieurs localités du Congo ont été touchées, ces derniers temps, par des tornades, des érosions, des pluies diluviennes, de l'ensablement et d'autres sinistres divers. Antoinette Dinga Dzondo a, par exemple, cité Brazzaville, Pointe-Noire, Mpouya, Makotimpoko, Mvouti, Djambala, Zanaga, Bambama, Allembé, Komono, Etoumbi, Okoyo, Epena, Liranga, Mossaka, Bouanyela, Makoua. « Aux autres victimes des catastrophes naturelles repar-

ties sur le territoire national, le gouvernement ne les a pas abandonnées. Toutes les catastrophes ont été identifiées et évaluées. Le processus de l'assistance humanitaire qui a commencé depuis plusieurs mois ne peut s'arrêter en dépit de la conjoncture financière actuelle difficile. Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour les assister afin de soulager tant soit peu leur peine », a-t-elle rassuré.

Elle a, enfin, annoncé que le Congo va se doter bientôt, grâce à l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), d'une stratégie nationale de prévention, de réduction de risques et de gestion des catastrophes. Une fois mise en œuvre, cette stratégie permettra de minimiser les impacts des catastrophes naturelles ou celles dues par le fait de l'homme sur les victimes qui sont les populations vulnérables.

Notons que pendant son séjour à Makoua, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a visité en compagnie des autorités locales dont le sous-préfet, Jérôme Oko, quelques victimes de la pluie ainsi que des sites touristiques de la ville lumière. Parmi ces sites, il y a le monument « Carré militaire » érigé en mémoire des tombes des soldats morts pour la France ainsi que celui du centenaire de Makoua construit en 2005.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE MISE EN VENTE PUBLIQUE

N° 001/2016 – PC 4/3

La Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) met en vente publique le matériel suivant :

DESIGNATION MARQUE	TYPE	N° DU CHASSIS	PUISSANCE	ANNEE D'ACQUISITION	OBSERVATION
TOYOTA HILUX D/C LAN25L-PRMDEN SFX	PICK UP DOUBLE CABINE	AHTFR22GX03087529	11 CV	2014	EPAVE
TOYOTA LAND CRUISER V8	STATION WAGON	JTMDV09J-704037389	12 CV	2009	EN ETAT DE MARCHÉ

Le public est autorisé à visiter le matériel, tous les jours ouvrables de 10h00 à 14h00.

Les offres, sous pli fermé, avec sur l'enveloppe la mention « Avis de vente N° 001/2016 – PC 4/3 » seront adressées, au plus tard le vendredi 19/08/2016 à 14 heures précises à

A Madame la Représentante de la FAO
14, rue Behagle, BP 972
Tél. : +242 066606400
Brazzaville/Congo

La FAO se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

L'adjudicataire retenu sera contacté pour le paiement. Il est important de noter que l'enlèvement du matériel ne pourra s'effectuer qu'après règlement intégral en Francs CFA (en espèces ou par chèque visé au nom de la FAO) dans un délai d'une semaine (à compter de la date de notification et satisfaction des formalités en vigueur en République du Congo en matière d'impôts et de douanes. Dans le cas contraire, le second adjudicataire sera automatiquement recevable.

Veuillez noter qu'aucune réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 05 août 2016
La Représentante de FAO au Congo

STARK

PREMIUM BEER

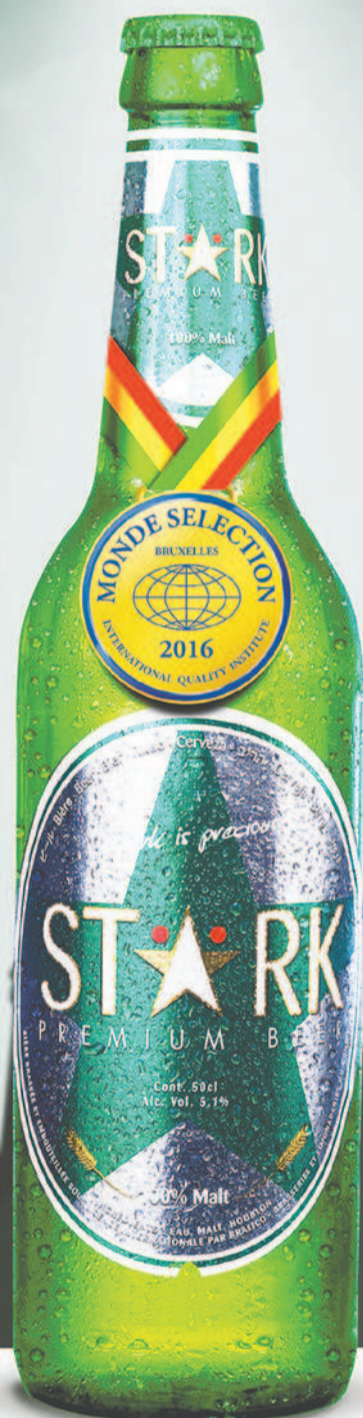


MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

SOMMET DE JOHANNESBURG

Les progrès de la mise en œuvre du suivi du sommet du FCSA à Johannesburg en chiffres

La réunion des coordinateurs de la mise en œuvre des actions de suivi du sommet sur la coopération sino-africaine (FCSA) en décembre 2015 à Johannesburg s'est tenue vendredi à Beijing afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'application des engagements pris lors du sommet.

Voici quelques chiffres reflétant les progrès :

-- Plus de 100 visites au niveau ministériel et au-delà

Depuis le début de l'année, le plus haut législateur chinois Zhang Dejiang, le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng, le conseiller d'État chinois Yang Jiechi et d'autres dirigeants chinois ont effectué des visites en Afrique. Les chefs d'État du Nigeria, du Mozambique, du Maroc, du Togo et de la République du Congo sont venus en visite d'État en Chine et plusieurs chefs d'État africains sont attendus d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, des interactions très nourries entre gouvernements, partis politiques, Parlements et armées, et plus de 100 visites au niveau ministériel et au-delà ont eu lieu.

-- Plus de 240 accords de coopération signés

Selon les statistiques partielles, 243 accords de coopération ont été signés depuis le sommet de Johannesburg entre les deux parties, représentant près de 51 milliards de dollars, dont 46 milliards d'investissements directs chinois en Afrique et des prêts commerciaux, soit 91% du montant total.

-- Plus de 40.000 étudiants africains en Chine

Les échanges humains et culturels sino-africains affichent une dynamique sans précédent. En matière d'éducation, on compte actuellement plus de 40.000 étudiants africains en Chine et une délégation de jeunes enseignants venant de 15 universités chinoises renommées a été envoyée en Afrique pour la première fois. Une trentaine de groupes culturels chinois et africains ont échangé des visites. Au premier semestre 2016, le nombre de voyageurs africains en Chine a progressé régulièrement, alors que le nombre de voyages effectués par des Chinois vers l'Afrique a atteint 774.000, soit +33,6% par rapport à la même période l'année précédente.

-- Plus de 2.400 Casques bleus chinois en Afrique

La Chine est le plus grand contributeur de Casques bleus en Afrique parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, avec plus de 2.400 Casques bleus chinois en mission dans sept opérations onusiennes en Afrique.

Xinhua

SÉCURISATION DES VILLES

Le projet de création d'une police municipale à l'étude

Le ministre d'État, chargé de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie, Claude Alphonse Nsilou, a réitéré le 05 août à Brazzaville, au cours d'une réunion de travail avec les responsables des administrations sous tutelle, l'initiative consistant à créer une police municipale pour constater les nombreuses infractions pénales existant dans les villes du Congo.

La phase expérimentale du projet de création de la police municipale pourra s'effectuer dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire avant de s'étendre dans les villes secondaires du pays.

En effet, l'adresse du ministre Claude Alphonse Nsilou s'est faite peu après la projection des images sur l'état des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou, commenté par le directeur des études techniques de l'habitat au bureau d'études du bâtiment et des travaux publics, Germain Oumba.

La campagne de prise de vue des sites urbains de ces quatre villes, visualisés pendant près d'une heure par le public, a été réalisée par une équipe mixte composée des agents de la mairie de Brazzaville ainsi que ceux du ministère de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie.

Réagissant à ces vues, le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé

a proposé la création d'une police municipale en citant ainsi péle-mêle quelques attributions. « Il faut renforcer l'ordre public car les citoyens ont eux aussi une part de responsabilité pour l'aménagement de nos villes et surtout dans ce qui se fait négativement. Donc il est important pour les grandes villes d'avoir une police municipale, plus proche du citoyen pour régler les problèmes quotidiens car la police nationale est plus créée sur les questions de sécurité »

De même, le ministre d'État, chargé de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie a congratulé cette initiative. Il a insisté que son institution viendra en complément aux collectivités locales, soulignant que : « La proposition du maire est convenable. Les deux mamelles d'une ville c'est l'hygiène et la sécurité. Il faut qu'on apporte les services publics au plus près de la population. Il n'est pas acceptable que les gens se servent du trottoir ou même de la chaussée. Ce qui est commun doit être respecté. Tout ce qui est encombrant dans la ville doit être enlevé ».

Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le ministre Claude Alphonse Nsilou a promis de réfléchir à la couleur des taxis et muni-bus, en circulation dans les villes. « Il y aura bientôt une campagne de sensibilisation

sur le comportement en milieu urbain sur tout ce qui est incivilité qui engendre les dégâts causés dans nos différentes villes. Nos villes ne doivent pas devenir des lieux d'échanges de bactéries », a annoncé le ministre, Claude Alphonse Nsilou.

Il a de même insisté sur le laxisme des chefs de quartiers qui assistent impunément aux comportements inciviques sans rendre compte à la hiérarchie. Il a aussi demandé à ces responsables de l'administration locale de beaucoup communiquer avec les citoyens et de notifier leurs doléances à l'endroit du gouvernement.

Rappelons que la projection des images sur l'état des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou renseigne sur l'insalubrité de ces villes notamment les collecteurs d'eau mal entretenus, les poussées d'herbes, les collecteurs obstrués par des ordures ménagères, des occupations anarchiques des espaces publics, la création des marchés parallèles, des véhicules abandonnés sur les trottoirs, l'ensablement et zones inondables, les décharges incontrôlées, rejets désordonnés d'urines et d'eaux usées, la persistance du phénomène des embouteillages, le ravinement du sol, les caniveaux et espaces publics non entretenus.

Fortuné Ibara




LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino,ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95



**CONGO MON PAYS
AIRTEL MON RESEAU**
Bonne fête d'indépendance
MADINGOU 2016

AG Partners 



ALAIN DELOCHE

« L'Afrique peut et doit exiger un système de santé moderne »

Dans une interview avec notre consœur Clarisse Juompan-Yakam de Jeune Afrique, à paraître ce 8 juillet sous le titre « La Françafrique de la médecine n'existe pas », Alain Deloche, chirurgien cardiaque et cofondateur de Médecins du monde annonce l'ouverture, en janvier 2017, à Dakar, au Sénégal, du premier centre cardio-pédiatrique d'Afrique de l'Ouest.

« Montant global du projet : 7 millions d'euros, entièrement financés par une généreuse donatrice monégasque, Elena Cuomo », précise Alain Deloche, plutôt à juste titre. Car pour ce praticien qui parcourt l'Afrique depuis 40 ans le financement des systèmes de santé demeure l'un des problèmes majeurs. Il relève que l'Afrique forme des médecins en nombre, mais le manque de spécialistes ajoute aux dysfonctionnements accentués par « des structures de santé mal préparées ».

Comme si cela ne suffisait pas, il y a ce fléau de médicaments contrefaits proposés aux pa-

tients : « Par exemple, à l'hôpital Georges-Pompidou, à Paris, où j'exerce, je ne me préoccupe pas de savoir si j'ai des médicaments trafiqués. Dans certains pays africains, c'est un vrai souci. De plus si l'Afrique forme

« La Françafrique de la médecine n'existe pas ».

de médecins en nombre, elle manque de spécialistes : à peine une équipe chirurgicale valable pour 1 million d'habitants », explique-t-il.

Alors que progressent sur le continent les maladies « des pays riches » comme le dia-

bète, les maladies cardiaques, cancers, il n'est pas aisé d'obtenir de tous les partenaires extérieurs l'appui indispensable à la promotion d'initiatives salutaires comme la formation des spécialistes. Alain Deloche concède sur cette dernière considération que « La Françafrique de la médecine n'existe pas ». Et de préciser : « J'ai essayé de faire former une équipe de dix Sénégalais en France

pendant neuf mois. Obtenir le visa s'est révélé kafkaïen, alors j'y ai renoncé, et je les ai envoyés au Vietnam, dans notre réseau ».

En dépit de nombreux problèmes qu'il énumère dans son interview, le cofondateur en



Alain Deloche

1980 avec Bernard Kouchner de Médecins du monde reste optimiste sur l'avenir du projet qu'il lance à Dakar. « Nous avons deux priorités : bâtir et former. Il s'agit d'élargir l'offre de soins en cardiologie et en chirurgie cardiaque à tous les enfants de la sous-région en construisant de petites unités de 100 à 400 lits, essentiellement dans les grandes villes », expose Alain Deloche qui projette en même temps la formation des équipes

de médecins dans « des villes satellites » retenues parmi lesquelles Abidjan, Brazzaville ou encore Bamako.

« Nous sommes dans une dynamique de transmission des connaissances. Encore faut-il savoir qui va payer », s'interroge le chirurgien cardiaque pour qui « le secteur de la santé peut expérimenter d'autres systèmes de gestion tel le partenariat public-privé ».

Les Dépêches de Brazzaville

Peinture complète sur
tous types de véhicule

du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre **voiture** mérite
la plus belle des robes !

4X4

590 000 FCFA
TTC

BERLINE

490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 550 6363
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 06 938 7898
☎ : +242 05 313 2998

NOVA **AUTOCOLOR**

CHRONIQUE

« GORÉE DIASPORA FESTIVAL »

L'île de Gorée à Dakar au Sénégal accueillera du 25 au 27 novembre prochain la 8^e édition du "Gorée diaspora festival". De quoi peut-il bien s'agir ?

Créé en 2004, "Gorée diaspora festival" est le fruit d'efforts conjugués entre des associations et la municipalité de Gorée, qui ont eu à cœur de pérenniser la double vocation de l'île, lieu de rencontres des cultures et de rapprochement des peuples.

On se souvient ainsi que Gorée, appelée île mémoire, est une véritable terre de rencontres, et on lui reconnaît le rôle de carrefour universel qui permet par la même occasion de réconcilier le continent africain avec sa diaspora.

Peut-on oublier que sa renommée internationale lui vient de la traite négrière ? Assurément non car la Maison des esclaves et la porte du « Voyage sans retour » sont bien là pour nous le rappeler.

« Gorée Diaspora Festival » s'est donc donné pour ambition d'allier la mémoire et la culture pour raffermir la paix et la réconciliation entre les peuples, c'est en toute simplicité une célébration de l'Afrique, le continent de l'espoir, sa diaspora et le monde dans toute sa diversité.

La huitième édition sera placée sous le thème "Mémoire et résilience, du passé au présent, quelles solutions aux fractures des sociétés humaines ?".

Elle devrait permettre aux Africains ainsi qu'à leurs diasporas d'exprimer leur diversité culturelle.

On constatera l'heureuse coïncidence cette année avec la commémoration du cinquantième du 1er Festival des arts nègres, de 1966, événement qui consacrait une place centrale à l'île en tant qu'expression réelle de la richesse et de la diversité culturelle.

Cette année un accent particulier sera mis sur les échanges culturels entre les peuples de la diaspora, afin qu'ils soient mieux impliqués dans la sauvegarde de ce patrimoine mondial que se révèle être l'île, et qu'ils soient également plus impliqués dans la vie communautaire en créant de nombreux réseaux de partenariats. Ici se revendique la construction de l'Afrique avec un grand A !

Il est vrai que, comme toute œuvre humaine, le festival a connu des moments difficiles, après cinq éditions, l'on relevait déjà quelques difficultés comme dans le financement ou encore l'hébergement et la restauration, mais la culture demeurant cette denrée vendable et exportable a suscité de bonnes réactions en particulier en ce qui concerne l'île vivante de Gorée.

L'avant dernière édition, soit la 6^{ème} en 2013 fût placée sous le

signe de la relance avec le Mali comme invité et s'était donné pour thème "Préservation du patrimoine, enjeux et impact sur le développement local", lors de la 7^{ème} édition en 2014 l'on a eu droit à la participation d'environ 400 jeunes qui clamaient haut et fort leur volonté commune de travailler pour aboutir à la résolution de tous les problèmes du continent, en rendant un hommage déférent à Abdou Diouf et à Léopold Sédar Senghor, anciens présidents de la République du Sénégal.

Il faut reconnaître en cela la pertinence du concept qui impulse une dynamique certaine de la conservation du patrimoine commun des africains et un rapprochement salvateur pour le continent. Il leur est rappelé leur histoire commune et la nécessité de ne pas l'oublier en associant les diasporas à une revalorisation.

Ferréol Gassackys

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou et les amis de Se ya Nzeté, Mpila La gare, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père André Elenga (agent de la Société Afric), survenu à l'hôpital militaire de Brazzaville le 28 juillet. La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Itabi, quartier Massengo-domaine. Référence arrêt Laboureur. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Kanga ont le profond regret d'informer les amis et connaissances le décès de leur frère le commandant Kanga Kiba « Amboulou Willy Mano », survenu à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, le mercredi 03 Août 2016. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou arrêt Terre jaune. L'inhumation est prévue pour le mercredi 10 août 2016



IN MEMORIAM



5 août 2008 - 5 août 2016, Yanga Jean Merlyns inspecteur des PTT.
Voici huit (8) ans déjà que tu es parti loin de nous.
Papa ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé.
En ce jour de triste anniversaire, tes enfants Christ, Nelly, Jydhel et la veuve Yanga Rose Adèle prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.
Des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses :
• Cathédrale Sacré cœur à 6h30 : Vendredi 5, samedi 6, et dimanche 7 août 2016.
• Anne Marie Javouhey / • Vendredi 5 à 6h30 / • Samedi 6 à 6h30
• Dimanche 7 à 9h00 / • Petite sœur des pauvres :
• Samedi 6 à 6h30 / • Dimanche à 10h00
Repose en paix, à jamais tu resteras gravé dans nos cœur.
Mémoire éternelle grand Jean !



Ignamout Sandra, agent des Dépêches de Brazzaville, et familles ont le regrets d'informer parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur, fille et grand mère, la veuve Ignamout née Alongo Jeanne décès survenu ce vendredi 5 août 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°28 de la rue Okassa mikalou II voir arrêt de bus lycée Thomas Sankara, la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

ŒUVRE CHARITABLE

Splendide Lend' association offre des produits de première nécessité aux enfants démunis

Constitués des matelas, vêtements chauds et froids, draps, serviettes, savons, détergents, eau minérale, papiers hygiéniques, sucre, jus, gâteaux, ... ces produits de première nécessité ont été remis récemment par la présidente-fondatrice de Splendide Lend' association (SLA), Splendide Lendongo, aux enfants de l'orphelinat Notre dame de la miséricorde espace Morgane de Moukondo.

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années, dit un adage, la jeune Splendide Lendongo s'est jetée dans les actions charitables. Ainsi donc, après avoir passé la fête de la nativité avec les enfants de l'orphelinat de la Communauté notre dame du perpétuel secours à Talangaï dans le sixième arrondissement

de Brazzaville et remis des dons à l'orphelinat Yamba Ngai au plateau (Moungali) dans le quatrième arrondissement ; la présidente fondatrice de SLA, a fait un don des produits de première nécessité aux enfants démunis de l'orphelinat Notre dame de la miséricorde espace Morgane à Moukondo, toujours dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

En effet, le fait de voir les enfants sourire, s'amuser, apprécier la présence des visiteurs, créer une ambiance qui les détendent, leur faire penser à autre chose afin de voir la vie du bon côté, telles sont les motivations qui poussent Splendide Lendongo, à faire toujours un geste de bienfaisance à l'endroit des enfants démunis. Exercer dans l'humanitaire est son rêve



Autour du repas

d'enfance. « Le désir de créer cette association est née de ma révolte face aux nombreux enfants démunis qui sont presque toujours oubliés et délaissés. Le désir pour moi de se battre pour eux, être un appui et leur voix (la voix qui veut se faire entendre), c'est ça qui m'anime à être à leurs côtés. Mon désir, c'est d'apporter toujours à ces enfants que je rencontre assez souvent, un petit sourire, même si au fond je sais que je ne pourrais pas combler tout leur désir mais le peu que j'apporte est mieux que rien », a déclaré Splendide Lendongo.

Au sein de SLA, chaque membre a son histoire et a une raison valable pour défendre cette cause. Certains des membres de cette association sont orphelins et/

ou ont vécu des situations similaires. D'autres ont encore leurs parents mais n'ont pas eu la chance de grandir ou vivre avec eux. D'autres ont été et/ou sont dans ce milieu pour savoir ce qui s'y passe vraiment au fond et d'autres ont tout simplement un cœur humanitaire et veulent apporter de leur cœur pour le bien-être des autres. Tous ensemble ils ne forment plus qu'un et combattent pour la même cause, celle de ne pas laisser ces enfants replier sur eux-mêmes et laisser leurs responsables seuls alors qu'ils sont énormément débordés.

Créée le 07 octobre 2013 à Saint Etienne en France, puis le 31 août 2014 en République du Congo, Splendide Lend' association a pour but d'assister

les plus démunis, principalement les enfants malades et orphelins, orienter, favoriser l'entraide et le soutien mutuellement entre les membres.

Quant aux objectifs, SLA veut rassembler, unir, promouvoir, accompagner et soutenir toutes les personnes en situation difficile ; favoriser l'intégration et l'insertion professionnelle des personnes vulnérables ; valoriser la culture au Congo et à l'étranger à travers des actions et par le canal des médias d'information ; guider, orienter, conseiller, faciliter l'intégration des compatriotes ainsi que de toute autre personne au Congo et dans les pays où il y a la représentation de SLA ; combattre la discrimination sous toutes ses formes ; accompagner et encourager les adolescents et les jeunes à se valoriser ; mettre au service des autres les compétences, et les connaissances ; contribuer au développement culturel du Congo. SLA a pour siège au Congo Brazzaville, au 114 de la rue Mbochis Poto-Poto Brazzaville. Site Internet : www.splendidelend.org. Les dons qu'elle fait, elle les reçoit pour la plupart des personnes de bonne volonté.

Bruno Okokana

ANNONCE

L'Union des musiciens congolais (UMC) informe tous les groupes musicaux du Congo (cinq représentants par groupe), des individualités, hommes culturels et les chroniqueurs de musique à prendre part à la grande Assemblée générale extraordinaire qu'elle organise ce lundi 8 août 2016 à 09 heures à la Mairie centrale de Brazzaville. L'ordre du jour vous sera communiqué séance tenante. La présence de tous est vivement souhaitée.

Le Bureau

**Crédit Flash
Rentrée Scolaire**

*Une rentrée scolaire
avec le sourire*

afao

Service Ecoute Client
Tél. : +242 8188
E-mail : eqcongo@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

TRAQUE DES ADF

L'Ouganda et la RDC relancent leur coopération militaire

Le pays de Yoweri Museveni s'engage à aider la RDC à démanteler le réseau qui recrute sur le sol ougandais pour semer désolation au Nord-Kivu.

Peut-être tendons-nous déjà vers la fin de l'aventure militaire des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) en RDC. C'est en tout cas l'impression qui se dégage au terme de la visite effectuée, le 4 août, en Ouganda par le président Joseph Kabila Kabange. Une visite éclair mais qui a accouché d'un accord de coopération sur le plan militaire motivé par la perspective de neutralisation des rebelles ADF. L'enjeu sécuritaire a été au menu des discussions entre les deux Chefs d'État, Joseph Kabila et Yoweri Museveni, qui ont convenu d'échanger dorénavant des informations entre leurs pays sur le mouvement des personnes qui quittent l'Ouganda pour créer l'insécurité au Nord-Kivu.

Il est, en effet, établi que l'insécurité qui prévaut au Nord-Kivu, essentiellement dans le territoire de Beni et Butembo, est perpétrée par des groupes armés en provenance de l'Ouganda. Les dernières statistiques renseignent que, depuis le début de l'année,



Yoweri Museveni et Joseph Kabila

près d'une centaine de personnes ont été tuées en moins de cinq mois, le gros lot des victimes étant le fait des ADF.

Concrètement, cette coopération militaire entre les Fardc et les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) va se limiter seulement à un échange d'informations via une unité de renseignement à mettre en place sur les mouvements suspects à la frontière commune, l'objectif visé étant de « démanteler le réseau qui recrute en Ouganda pour semer la désolation en RDC ». Il s'agit, comme l'a déclaré Yoweri Museveni, « de surveiller les ADF à partir du recrutement » de sorte à mieux cerner les contours

de leur organisation aux fins de démantèlement.

Cet accord militaire n'est, cependant, pas à confondre avec une opération militaire conjointe Fardc-UPDF qui viendra le moment venu, ont précisé les deux chefs d'État.

Pour l'heure, les deux forces loyalistes vont s'échanger des informations sur les traversées de la frontière en travaillant en synergie. « J'ai dit au président de l'Ouganda que nous voulons avoir la paix dans son pays », a déclaré Joseph Kabila à son retour à Beni après son entretien avec son homologue ougandais.

Alain Diasso

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Possible remontée de la RDC en 2017 avec une projection de 8 %

Après son taux record de 9,5 % en 2014, la RDC devrait repasser au-dessus de la barre des 7 % l'an prochain. Dans son Rapport 2016 intitulé « Perspectives économiques en Afrique », la Banque africaine de développement (BAD) a tablé sur un taux de croissance économique de 8 %. Il faut rappeler que la croissance congolaise a connu un essoufflement à la suite de la baisse des cours mondiaux des matières premières.

Pour l'année en cours, la BAD a projeté une croissance de 7 % à la fin de l'année, soit une baisse par rapport au résultat de 2015 (7,7 %). En effet, 2015 reste une année difficile pour le pays, avec la surchauffe du cadre macro-économique dès le début de l'année. Une tendance qui s'observait déjà au dernier trimestre de l'année 2014. Face à la nécessité d'un réajustement en cours d'exercice, le gouvernement congolais a fait voter un collectif budgétaire, revoyant à la baisse ses ambitions pour l'année 2016. Par ailleurs, les autorités gouvernementales ont baissé à deux reprises les projections de croissance en 2016, passant ainsi de 10 à 7 %. Pour autant, les experts ont réaffirmé la possibilité pour la RDC de résister mieux que les autres pays

miniers. D'abord, la RDC a connu plusieurs années de croissance de plus de 5 % de son économie. Au-delà, il y a les 28 mesures urgentes arrêtées sur le plan économique pour redynamiser les activités économiques.

Mais revenant sur le rapport de la BAD qui annonce des perspectives plutôt encourageantes pour le pays après une tendance baissière de l'économie congolaise durant deux années consécutives. L'institution africaine a ciblé déjà les secteurs qui feront la différence. Parmi eux, il y a les industries extractives qui restent à n'en point douter le moteur de la croissance économique de la RDC. Ensuite, il faut y intégrer les télécommunications, le commerce (en plein boom), l'agriculture et le transport. « Ces secteurs devraient être les rampes de lancement de l'économie de la RDC », indique le rapport. Toutefois, la seule fausse note vient du développement humain qui reste une préoccupation majeure en raison de la persistance de la pauvreté. Bien entendu, toutes ces projections gardent leur crédibilité dans un contexte politique apaisé. Or, l'organisation des élections générales dans les délais restent un autre grand challenge, a conclu le rapport.

Laurent Essolomwa

DIALOGUE

Franck Diongo réaffirme les positions du Rassemblement

Le Premier vice-président de l'Alternance pour la République et président du Mouvement lumumbiste progressiste l'a signifié au Groupe de soutien à la facilitation qu'il a éclairé sur certaines questions politiques de l'heure, dans le cadre de ces rencontres initiées par cette dernière en vue du dénouement de la situation politique en RDC.

Le groupe de soutien à la facilitation a reçu, le 5 août, au siège de l'Union africaine situé le long du boulevard du 30 Juin dans la commune de la Gombe, une délégation de l'Alternance pour la République (AR), une plate-forme de l'opposition congolaise. Ladite délégation a été conduite par le député national et président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et premier vice-président chargé des questions politiques, électorales et sécuritaires de cette plate-forme politique, Franck Diongo Shamba.

Ces échanges de plus d'une heure ont permis à l'AR de réaffirmer sa position quant à certaines questions de l'heure dont les élections, le Dialogue ainsi que l'alternance à la tête de l'État et la libération des prisonniers politiques et d'opinion et l'abandon des poursuites fantaisistes arbitraires (tel le cas de Moïse Katumbi, candidat président déclaré), soulignant qu'il n'y a donc pas eu



Franck Diongo

contradiction entre les vues du Groupe de soutien à la facilitation et celles du Rassemblement, la méga-plate-forme dont l'AR est membre. L'opposant radical Franck Diongo a donc réitéré les mêmes préalables du Rassemblement que préside Étienne Tshisekedi. En gros, il n'y a pas eu d'évolution quant à la position de l'AR sur le Dialogue politique en RDC.

Pas de contradictions avec le Rassemblement

À la réponse de la préoccupation du groupe de soutien sur la participation de l'AR au Dialogue, chacun des membres qui ont composé cette délégation a manifesté sa volonté d'aider les Congolais et

le Congo à aller de l'avant. L'AR, avec à sa tête, le député national Franck Diongo, a réaffirmé la position du Rassemblement dont elle est membre. Franck Diongo a également fait observer à leurs hôtes que la crise constatée au pays est artificielle et entretenue par Joseph Kabila qui, selon lui, tient à rester éternellement au pouvoir alors que la Constitution, qui est le fruit d'un compromis politique, est claire en cette matière. « Nous avons démontré l'urgence de l'élection présidentielle dans le délai. Nous sommes déterminés à faire respecter la Constitution de notre pays car nous sommes du côté de la légalité », a-t-il insisté.

La délégation de l'AR a, par ail-

leurs, souligné l'importance du Dialogue comme voie de sortie de la crise. Mais, pour ce regroupement, il se poserait un problème du cadre juridique. « Nous pensons que le cadre juridique de ce Dialogue, c'est la résolution 2277, voilà pourquoi nous avons insisté sur cette clarification », a dit Franck Diongo, qui a noté entre autres préalables de l'AR pour sa participation au Dialogue, la libération des prisonniers politiques qui constitue un test de sincérité pour le président Joseph Kabila et dont la réponse sera considérée comme un acte de bonne foi pour le chef de l'État, comme la indiqué le Rassemblement.

Edem Kodjo définitivement récusé

Parmi les conditions posées avant d'accepter l'invitation du groupe de soutien, l'AR avait exigé la non-participation d'Edem Kodjo à ces échanges. « Nous avons été clairs avant de venir, Kodjo ne pouvait se mettre avec nous pour discuter et le groupe de soutien a répondu favorablement à notre requête », a affirmé le chef de la délégation de l'AR.

Parmi d'autres préalables posés pour la participation au Dialogue, il y a aussi la réouverture des médias de l'opposition fermés, la fin du dédoublement des partis politiques. La délégation de l'AR a également souligné devant le

groupe de soutien, l'inopportunité du comité préparatoire. La détermination de l'AR, selon Franck Diongo, est que ce groupe de soutien se transforme en un comité de facilitation « Pour nous, le facilitateur pose un problème de crédibilité et de confiance. Il faudra donc que le groupe de soutien change de statut, au lieu d'être observateur, il faut qu'il soit membre du comité de facilitation », a expliqué le chef de la délégation au sortir de cette rencontre. Aussi Franck Diongo, qui a noté la solidarité de l'AR au Rassemblement quant à sa position sur la participation au dialogue, a-t-il noté que c'est par respect à la communauté internationale que sa plate-forme a répondu favorable à l'invitation du groupe de soutien. La délégation conduite par le député national et premier vice-président de l'AR a été composée notamment du président de Conadé, Moïse Moni Della, du secrétaire général adjoint du PNB, Bogene, de Philippe Evoloko, SG de l'Ecco, et de la secrétaire générale de l'ULD, le Dr Beya. Dans le groupe de soutien à la facilitation, il y avait notamment Saïd Djinnit, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands lacs, Mamane Sidiku de la Monusco, des représentants de l'OIF, de l'UE et de l'UA.

Lucien Dianzenza

BÂTIMENT

Bientôt le premier salon de la construction à Kinshasa

Les informations déjà disponibles sur cet événement indiquent que les travaux se tiendront du 8 au 10 septembre à l'espace Shark Club et en face du parking du Grand Hôtel Kinshasa. Expo Béton RDC 2016, qui est présentée comme la toute première rencontre du genre dans le pays, réunira les différents acteurs du secteur dont les professionnels du bâtiment, les banquiers, les investisseurs et promoteurs immobiliers, les décideurs politiques, les services de l'État et les étudiants. Pas moins de 25 présentations seront organisées au cours de ces trois journées.

Le programme de l'Expo Béton RDC 2016 prévoit plusieurs activités : conférences, expositions, rencontres BtoB et visites des stands. Placé sur le thème principal des « Opportunités dans la construction en RDC », cette première édition promet d'apporter plus d'éclairage sur les enjeux et défis dans un secteur en plein boom depuis plusieurs années. En effet, le salon se veut une plate-forme d'échanges et d'affaires entre les différents acteurs du bâtiment. L'on a appris l'implication du ministère de l'Habitat et de plusieurs leaders dans différents domaines du bâtiment (fabrication, distribution, importation, architecture) dans la réussite de cet événement.

Selon les éléments en notre possession, les objectifs du salon Expo Béton RDC 2016 sont de plusieurs ordres. Il faut prendre en compte notamment la nécessité d'améliorer la connaissance et l'utilisation des produits de base comme le ciment et ses dérivés. Cela passe forcément par une vulgarisation des techniques d'utilisation de

ces produits ainsi qu'une promotion efficace des différents industriels du secteur. Au-delà, le salon poursuit d'autres objectifs spécifiques, notamment la mise en oeuvre d'un cadre d'échange entre les professionnels du secteur du ciment et les constructeurs, l'identification des opportunités et difficultés, l'accroissement de la consommation du ciment et la meilleure connaissance des programmes du gouvernement central et des gouvernements provinciaux dans ce secteur.

Bien entendu, les travaux aboutiront à la rédaction d'un mémo adressé au pouvoir public. Les matières retenues prouvent à suffisance l'intérêt du salon. En effet, les participants aborderont plusieurs points : (I) reconstruction de la RDC (amélioration de l'habitat dans les milieux ruraux et urbains), (II) industrie de construction en RDC (capacités de production des entreprises), (III) plans particuliers d'aménagement du corridor ouest de la RDC et (IV) construction des infrastructures à l'horizon 2030

(partenariat public-privé et concessions). L'on projette également les interventions marquantes des ministres membres du gouvernement central et des gouvernements provinciaux (Habitat, Travail, Plan, Enseignement secondaire/professionnel/supérieur), de la Société des architectes du Congo et des entreprises du secteur (Cimenterie de Lukala, Safricas, etc.). D'éminents orateurs viendront du Congo Brazzaville pour parler de la Zone économique spéciale de Maloukou et de l'intégration régionale. Puis les débats s'ensuivront sur des questions spécifiques.

Enfin, il y a les résultats à attendre de cette première édition. Concrètement, les organisateurs espèrent (I) améliorer la connaissance des techniques d'utilisation du ciment, (II) créer un cadre d'échange du secteur de la construction, (III) mieux identifier les nouvelles opportunités d'investissement et (IV) rentabiliser l'exploitation du ciment et de ses dérivés. Le salon permettra de faire le point sur le calcaire disponible localement pour l'ensemble des industries du ciment ainsi que les voies et moyens de développer des industries performantes et des zones économiques spéciales. Ce sera l'occasion aussi de faire le point sur les opportunités d'affaires pour les différents partenaires.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Des ambulances remises aux provinces de l'Équateur, Tshuapa et au PNHF

Le ministre de la Santé publique a remis trois ambulances respectivement au gouverneur de la Tshuapa, Cyprien Lomboto, au député national Jules Lowuya pour l'Équateur et au directeur du Programme national de l'hygiène aux frontières (PNHF). Ces ambulances sont destinées à renforcer la surveillance épidémiologique de la maladie à virus Ebola.

La remise de ces matériels roulants a eu lieu en présence notamment du chargé de bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en RDC, le Dr Sambou Bakary, du délégué du secrétaire général par intérim à la Santé, Épiphan Ngumbu, des membres de cabinet du ministre de la Santé publique.

Les deux premières ambulances, appui de l'OMS sous financement de la Banque africaine de développement (BAD) ont été remises au gouverneur de la province de la Tshuapa, Cyprien Lomboto et au député national de l'Équateur, Jules Lowuya par le ministre de la Santé publique qui a reçu les clés des mains du chargé de bureau de l'OMS en RDC, le Dr Sambou Bakary. Celui-ci a salué la collaboration qui existe entre l'OMS et le ministère de la Santé publique. Il a, par ailleurs, souligné qu'au cours de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, la BAD s'était engagée à appuyer le ministère de la Santé publique dans l'achat des matériels roulants, dans le renforcement des capacités techniques du personnel à travers les formations du personnel et dans le renforcement sur le plan opérationnel.

De son côté, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a rappelé que dans la lutte contre la maladie à virus Ebola, la RDC a mis en place une riposte qui lui est propre. Cette riposte comprend trois volets, à savoir le volet communautaire, prise en charge médicale et enterrement sécurisé. Pour le ministre de la Santé publique, le volet prise en charge avec le transport des malades est confronté à des difficultés. C'est la raison pour laquelle nous avons fait une requête à la BAD qui nous a assistés à travers l'OMS. « Grâce à cet appui en matériels roulants, nous pensons que cette surveillance va continuer pour que tous les malades non seulement d'Ebola mais aussi de monkey pox puissent être transportés rapidement vers les unités de prise en charge », a-t-il déclaré.

Don de la coopération coréenne au ministère de la Santé, la troisième ambulance a été remise au directeur du PNHF, le Dr Théophile Bokenge. Recevant les clés de cette ambulance qui sera affectée au poste de santé du PNHF à l'aéroport international de Nd'jili pour le transport des malades, le Dr Bokenge rassure au ministre de la Santé son bon usage de cet engin. « Nous allons faire bon usage de cette ambulance et sa maintenance sera assurée. Vous ne verrez aucun colis à l'intérieur de cette ambulance qui sera postée à l'aéroport de Nd'jili. Elle servira au transport des malades vers les structures de prise en charge », a-t-il déclaré.

Aline Nzuzi

Quatre hôpitaux de Kinshasa bénéficient des équipements médicaux

L'hôpital général de N'Djili/ISTM, Saint-Joseph de Limete, l'hôpital de Kikimi et la maternité de Binza sont les quatre formations médicales de la ville de Kinshasa qui viennent d'avoir un don en équipement médical de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Il s'agit du deuxième lot d'équipements médicaux remis à ces hôpitaux.

Les quatre hôpitaux ont reçu chacun un container des lits d'hôpitaux, des matériels de diagnostic, des appareils de suivi des malades et d'autres types d'appareils. La cérémonie de remise de ces équipements a eu lieu récemment à l'Hôpital Général de N'Djili dans la commune portant le même nom.

Le coût de ces équipements biomédicaux pour cette première année est évalué à deux millions de dollars américains. Cette assistance ne concerne pas seulement les quatre hôpitaux. Au total, treize hôpitaux généraux de référence de Kinshasa et à l'intérieur du pays recevront chacun des États-Unis d'Amérique un container des matériels médicaux et consommables dans les années à venir. La remise de ces équipements aux quatre formations médicales bénéficiaires contribuera à améliorer la qualité des soins de santé, comme l'a fait savoir le directeur adjoint de l'USAID, Scott Hocklander. « La fourniture de ces équipements contribue à l'un des objectifs du Plan national de développement sanitaire 2016-2020, à savoir l'amélioration de la qualité des services de santé fournis à la population congolaise », a-t-il signifié.

Selon Scott Hocklander, ce geste est une réponse aux besoins en équipements de cinq cent seize zones de santé de la RDC, en insistant sur l'apport de l'USAID qui a mis en route un projet pour compléter les efforts du ministère de la Santé dans ce domaine. « Il traduit aussi l'engagement du peuple américain de travailler la main dans la main avec les Congolais », a-t-il indiqué. Il a recommandé aux responsables bénéficiaires d'assurer une bonne gestion des équipements reçus pour le plus grand bien de la population congolaise. De leur côté, les responsables de quatre hôpitaux bénéficiaires ont salué ce geste de portée humanitaire de l'Usaid au profit du peuple congolais.

A.Nz.



LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Avis d'Appel d'offre(AAO)/ LICOCO/SE/O1/2016

Dans le cadre du projet IMPACT que la LICOCO met en oeuvre en République Démocratique du Congo, elle cherche à acquérir une jeep 4x4 d'occasion de marque Toyota.

Qualification Technique

Jeep d'occasion
Kilométrage 30 à 40 000 km
Marque Toyota
Année de fabrication 2010
Epave en bon état
Jeep à 5 portières

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec l'organisation à l'adresse ci-dessous

Contact: Av. Loango, n°14, Quartier 1, Commune de N'djili
Tél : +243 81 60 49 837 / +243 89 89 72 130
E-mail : licocordc@gmail.com
www.licocordc.org

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée ou par voie électronique au plus tard le 11 août 2016 à 16h00 précises, heure de Kinshasa.

Les offres hors délais ne seront pas acceptées.

Fait à Kinshasa, le 03 août 2016

**Secrétaire Exécutif
Ernest Mpararo**

AÉROPORT ANTONIO-AGOSTINHO-NETO

Gilbert Mokoki satisfait des travaux de réhabilitation de la piste aéroportuaire

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki, a manifesté son contentement au terme de la visite des travaux de rénovation de la piste de l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto qu'il a effectuée le 6 août.

Lancés depuis février dernier, ces travaux de réhabilitation sont destinés à renforcer la piste et les bretelles de l'aéroport qui étaient déjà dans un état de dégradation. D'un coût de 16 milliards FCFA, lesdits travaux qui sont presque arrivés à terme ont permis de modifier la géométrie de cette piste, en élargissant certaines de ses parties, notamment les accotements et les raquettes de retournement (extrémités de la piste qui permettent aux avions de se retourner pour aller stationner sur le tarmac) avec des nouvelles

chaussées (sur les zones élargies). «La piste était insuffisante pour accueillir le trafic prévisionnel futur, notamment les gros porteurs qui peuvent atterrir sur un aéroport comme celui de Pointe-Noire», a expliqué Bernard Cahn, directeur des investissements et des aménagements d'Aerco, société concessionnaire gestionnaire de l'aéroport de Pointe-Noire, maître d'ouvrage. Les travaux vont ainsi permettre à l'aéroport de se remettre en conformité avec la réglementation et de recevoir les avions gros porteurs tels que les Boeing 777 et 747-8 freighter.

La réalisation du projet de réhabilitation de la piste qui implique les différents acteurs de la zone aéroportuaire (Anac, Asecna et autres) a nécessité 60 km de câble, 110.000m³ de terrassement, 170.000m³ de noues d'assainissement et 40 plans d'exé-



Une vue de la piste rénovée / crédit photo Adiac

cution. D'après Bernard Cahn, les travaux de la piste, réalisés sous exploitation, sont terminés et il ne reste que les finitions au niveau des accotements dont la fin est prévue pour septembre. La durée de vie de la piste rénovée est de 12 ans à raison de 1000

balisage lumineux des deux raquettes de retournement.

Au terme de la visite, qui a été précédée d'une réunion en salle, le ministre s'est dit satisfait : «C'est un projet très important qui a redonné à cette piste les normes standards parce que, quand une piste a déjà quelques affaissements, c'est un danger pour les appareils. On peut dire que nous avons une très bonne piste et au plan sécuritaire c'est très important.»

À la question de savoir à quand la mise en service du deuxième module de l'aérogare de Pointe-Noire, Gilbert Mokoki a indiqué qu'il pourrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année, précisant qu'il y avait encore des travaux à faire. Ceux-ci concernent l'usine de traitement des eaux usées dont un palliatif a été trouvé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Et pourtant le suivi donne du crédit aux mesures prises !

Le problème qui est soulevé ici est celui du suivi et du contrôle des mesures socio-économiques prises dans tous les domaines de la vie sociale. Toute mesure, bonne soit-elle, quand elle n'est pas constamment encadrée par des garde-fous, elle se perd dans l'océan de la négligence des hommes qui sont censés à l'appliquer. D'où la nécessité des évaluations constantes pour sa survivance. Encore que ceux qui sont censés à faire appliquer lesdites mesures sociales ou économiques devraient par des contrôles surprises aller toucher du doigt l'applicabilité de celles-ci.

Prenons par exemple le cas de la nouvelle mesure sur l'uniformisation de la tenue scolaire entre l'école privée et l'école publique qui vient d'être prise par les autorités nationales chargées des questions éducatives. Cette mesure est largement saluée par de nombreux congolais, car de plus en plus la disparité de la tenue scolaire commençait à causer certains désagréments intolérables en milieu scolaire. Alors le vrai problème va concerner la mise en pratique de cette mesure, car ces tenues scolaires disparates étaient devenues hier un fond de commerce pour certaines écoles privées. Ces écoles obligeaient chaque année des parents à s'acquitter des droits des nouvelles tenues même si l'ancienne n'avait pas encore été abîmée.

Au plan commercial, il y a quelques années, les vendeuses et vendeurs dans des marchés devaient faire usage des balances commerciales, car il y avait trop de fantaisies dans la manière que les denrées et d'autres provisions étaient vendues. Mais hélas, comme il a manqué un véritable suivi de cette mesure, la chose est revenue au galop. Il suffit pour s'en rendre compte de fréquenter de nombreux marchés de nos villes capitales, rares sont des vendeurs qui mettent encore en pratique cette mesure de l'usage des balances commerciales. Dans le même ordre d'idée, la mesure, interdisant d'une part la vente des sachets et d'autre part de l'eau vendue dans des objets plastiques non dégradables, a été saluée par tous les Congolais. Mais cette vente refait surface par manque de suivi et de la mesure.

Dans la même optique, constatons ce que font « certains mauvais services municipaux ». Ils continuent, sans être inquiétés, de demander de l'argent lorsqu'il s'est agi de légaliser telle ou telle pièce d'état-civil, par exemple des extraits et des copies d'acte de naissance. Ceci parce qu'il y a un laxisme dans le suivi de la mesure par des services habilités.

Que dire de la mesure sur les nuisances sonores aux heures tardives des églises, débits de boissons et autres ! Et pourtant ces églises à vacarme et à cacophonie insupportables ne sont pas situées hors de la ville, elles sont belle et bien dans le périmètre où vivent d'autres populations, mais elles foulent au pied cette mesure. Ces églises à vacarme et ces débits de boissons à hauts décibels emploient respectivement des haut-parleurs à portée inouïe et des baffles à amplification insupportable. Cela traduit une vraie « anomie » de la mesure, c'est-à-dire une mesure inexistante.

En matière de transport urbain, par exemple, le prix officiel d'une course de taxi est fixé à 700 F CFA. Et comme cette mesure souffre d'un suivi criant, les conducteurs et chauffeurs de taxis en ont profité.

Et rare est la race de taximen qui accepte encore que la course soit payée à 700. Par manque de suivi constant de la mesure, ces chauffeurs ont réussi à imposer le prix de 1000 F CFA par course. Et, par hasard, si à la descente vous tendez 700 F CFA au taximan qui, dès le départ, ne vous pas donnez le coût de la course, il conteste. Ce dernier pense qu'il a raison. Quelle jungle sociale !

Voilà, ces quelques exemples montrent bien comment par défaut de suivi des mesures prises, les « antimesures » ou mieux Les antivaleurs prennent le dessus sur des vraies mesures sociales, voire économiques. Soyons tous attentifs, car les acteurs des antimesures sont dans tous les domaines, d'où le suivi de ces mesures s'avère très important.

Faustin Akono

PDSS II

Campagne de sensibilisation et d'identification des démunis à Mvoumvou, Tié-Tié et Ngoyo

La campagne a été officiellement lancée, le 5 août, au siège du troisième arrondissement Tié-Tié en présence d'Antoine Bayekissa, Guy Edmond Loemba et d'Alexis Vincent de Paul Boyoko, respectivement maire du troisième arrondissement Tié-Tié, maire du deuxième arrondissement Mvoumvou et délégué technique du Programme de développement des services de santé (PDSS II), des démunis et des invités.

Pour les organisateurs le lancement de ladite campagne s'inscrit dans le cadre de l'autociblage des indigents pour la couverture sanitaire universelle conformément au PDSS-II. Ce projet se fixe comme objectif principal l'augmentation du taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile et l'amélioration de leur qualité dans les zones ciblées. S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Antoine Bayekissa a rappelé que la Constitution en République du Congo consacre la santé comme l'un des droits fondamentaux garantis aux citoyens. «On ne peut parler de

pour les populations de ces arrondissements en vue d'une meilleure accessibilité aux soins de santé de qualité pour tous, conformément au projet de société du président de la République basé sur le tout économique et le tout social afin que personne ne soit oublié au bord de la route », a-t-il signifié.

Financé à hauteur de 120 millions de dollars américains pour une période de cinq ans, le deuxième PDSS II est un projet cofinancé par le gouvernement du Congo (cent millions des dollars américains) et la banque mondiale (vingt millions de dollars



Vue des participants/Photo Adiac

paix de soi ou de développement économique d'un pays sans une population en bonne santé, c'est à ce titre que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, fait de la santé l'un de ses chevaux de bataille, les actions du président dans ce domaine en témoignent avec éloquence. Ainsi, cette campagne constitue une opportunité

américains). Le PDSS II est du point de vue spatial mis en œuvre dans tous les départements. L'intervention du Financement basé sur la performance couvre les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux et Cuvette, soit environ 86% de la population totale du Congo.

Séverin Ibara

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La chambre consulaire et DSI Club Congo signent une convention de partenariat

Le lancement de la cellule économie numérique de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de la ville océane a eu lieu, le 4 août, en présence de Luc Missidimbazi, conseiller du Premier ministre, de Daniel Mberi Dring, directeur de cabinet du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie numérique et de la Prospective, des responsables d'entreprises et des invités.



La tribune officielle lors de la signature de la convention de partenariat Photo Adiac

La convention innovante en matière de promotion du numérique au sein des entreprises privées a été paraphée par Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, et Paterné Bazebizonza, secrétaire général de DSI Club Congo.

Les deux structures ont donc décidé d'unir leurs expertises pour donner aux entreprises et entrepreneurs de Pointe-Noire les moyens de profiter pleinement du potentiel de croissance et de développement offert par

les technologies de l'information et de la communication. « Avec la chambre de commerce, nous avons développé ensemble des techniques de l'information qui sont liées à la performance des entreprises en créant le DigiPass et le Digital days. Le Digi Pass ou passport pour l'économie numérique est une offre gratuite de découverte de l'économie numérique en direction des entreprises. Il a pour but d'aider les entreprises à rattraper leur

retard dans l'utilisation des TIC afin de profiter pleinement du potentiel offert par les NTIC pour gagner en efficacité : gains de temps, réduction coûts, meilleure organisation du travail et de la gestion quotidienne, fidélisation des clients et conquête de nouveaux marchés. Le Digital days sont des rendez vous de l'économie numérique organisés sous forme d'ateliers. Ce sont des occasions pour échanger sur le couple TIC et performance de

l'entreprise et sur la création de valeurs par les technologies de l'information », a dit Paterné Bazebizonza, secrétaire général de DSI Club Congo, organisation professionnelle regroupant les responsables informatiques et les systèmes d'information des entreprises du Congo, avec pour but la promotion des technologies de l'information et de la communication et le développement de l'économie numérique.

Le président de la chambre consulaire de la ville océane, Didier Sylvestre Mavouenzela, a exprimé sa joie pour cet accord. « À travers cette convention, nous sommes persuadés que nos entreprises, une fois maîtrisées les technologies de l'information et de la communication, gagneront des points de croissance du fait de l'augmentation de la productivité générée par une utilisation efficiente de ces technologies », s'est-il réjoui.

En saluant l'initiative prise par les deux structures, Daniel Mberi Dring, directeur de cabinet

du ministre délégué chargé de l'Économie numérique et de la Prospective, a renchéri : « C'est avec ce genre d'initiatives que réside l'économie de demain. Aujourd'hui, les modèles que nous utilisons ont montré leurs limites. La diversification de l'économie a tant besoin de ressources et celles-ci résident aussi dans les services. Le ministère entend s'appuyer sur des plateformes comme la vôtre pour asseoir la politique de l'économie numérique dont le Congo a besoin pour son développement. La plate-forme que vous venez de mettre en place est d'ores et déjà un partenaire pour le ministère ». Après la signature de la convention, Luc Missidimbazi, conseiller du Premier ministre, a conclu : « Que les acteurs économiques de notre ville bénéficient de cette plate-forme, de cet appui des experts pour transformer l'économie nationale en une économie moderne à travers le numérique ».

Hervé Brice Mampouya

ATHLÉTISME

Albert Dzabatou réitère ses ambitions de relever la discipline

Au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le président de la Ligue départementale d'athlétisme de Pointe-Noire, Albert Dzabatou, a dit qu'il est déterminé à développer l'athlétisme.



Quatre ans depuis son élection à la tête de la Ligue départementale d'athlétisme de la ville océane, le bureau exécutif s'attelle à organiser chaque année les championnats départementaux ainsi que des tests d'évaluation pour conserver la forme des athlètes. « Depuis notre élection en 2012, notre programme d'activité annuel est suivi à la lettre. Nous tenons régulièrement nos championnats départementaux mais les championnats nationaux ne se tiennent plus depuis 4 ans », a-t-il regretté.

D'après l'orateur, les raisons évoquées par la fédération sont d'ordre technique et financier. Malgré cela, la ligue poursuit ses ambitions de développer la discipline. « Cela ne nous décourage pas, nous nous organisons à faire que les athlètes tiennent des tests régulièrement dans leurs clubs avec la coordination de la direction technique. À la fin des championnats, nous envoyons les résultats à la direction départementale des Sports et à la Fédération congolaise d'athlétisme », a-t-il assuré.

Stage vacance d'athlétisme pour les enfants de 12 à 13 ans

Albert Dzabatou a, également, souligné que les cinq clubs de la place, à savoir l'Union, Mpaka, TiéTié, Mbota et Colombe sont bien organisés mais ils sont limités par le manque de sponsors. « Bien que la ligue organise ces championnats départementaux, il n'y a pas de sponsors. Tout ce que nous faisons en athlétisme relève de l'héroïsme. Ce sont des sacrifices parce que nous aimons la chose », a-t-il martelé. Et le

président de la ligue a félicité la responsable du club Colombe qui organise du 17 août au 18 septembre un stage vacances en athlétisme. Celui-ci est réservé aux enfants de 12 à 13 ans dans le but non seulement de les occuper par des loisirs sains pendant les vacances mais aussi pour permettre à la ligue de détecter les jeunes talents qui seront directement orienter dans les clubs. « Nous travaillons beaucoup sur la relève parce que, plus de la moitié des athlètes que nous avons a vieilli, elle a plus de 30 ans alors que le sport de haut niveau se pratique en dessous de cet âge. Nous nous attelons à faire en sorte que l'athlétisme puisse connaître ses lettres de noblesses dans le département de Pointe-Noire. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons été élus. Mais deux choses empêchent le progrès de l'athlétisme dans notre département. Il s'agit du manque de financement et de soutien. Nous écrivions pour solliciter l'aide mais personne ne nous répond. La discipline est abandonnée aux dirigeants des clubs et des ligues », a-t-il souligné. Parlons des 15km de Pointe-Noire que la mairie organise le 7 août, Albert Dzabatou a invité les Ponténégrins à soutenir

leurs athlètes. « La commission technique est fin prête. Nous avons fait la connaissance du circuit là où nous allons placer les vigiles, les points d'eau et les anneaux de contrôle. Le dernier point avec le directeur départemental des Sports qui est directeur de la sous-commission technique a lieu ce 3 août. Ce cross est une exclusivité du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire. C'est une course populaire très prisée par la population qui a pour objectif d'agrémenter les arrondissements prélude à la fête nationale du 15 août. Il y a certes des prix à gagner mais la ligue en profite également pour faire la détection des jeunes talents », a poursuivi le président de la ligue. Le circuit de cette course fait de telle sorte qu'au moins cinq arrondissements voient passer les athlètes. Les Ponténégrins sont donc appelés à se mettre devant les avenues où passera le circuit pour encourager et applaudir plus de 325 athlètes de Pointe-Noire, de Dolisie, de Brazzaville ainsi que les expatriés.

Le président de la ligue a, par ailleurs, souligné que les athlètes de la ville océane retenus pour le semi-marathon sont connus. Les six athlètes dont trois filles et trois garçons qualifiés au marathon se préparent pour la cause. Ils s'entraînent tous les jours sous la coordination du directeur technique. « Cette année, nous croyons faire mieux qu'a Ouesso où notre meilleur athlète en version masculine, Moukoko, était classé 7e. Nous pensons que cette étoile montante pourra cette année se hisser dans le carré d'as. Cependant, chez les dames, nos meilleures athlètes, Rose et Ida Kihidou, ont toutes pris de l'âge. Nous travaillons beaucoup pour préparer la relève », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

BEAUTÉ

La deuxième édition du concours « Miss la belle » aura lieu le 12 août

«Miss la belle» est un concours de beauté destiné à toutes les belles demoiselles vivant dans la ville océane et dont l'âge varie entre 18 et 25 ans. Le manager général de cet événement, Frédéric Mike Moubika, a demandé à la population ponténégrine à ne pas hésiter à venir vivre cette belle expérience, à partir de 18 heures, au mess mixte de garnison.

Qui sera la nouvelle reine de beauté cette année ? C'est la question que tout le monde se pose à Pointe-Noire. La semaine prochaine, miss la belle devra rendre son écharpe et sa couronne et assister au sacre d'une nouvelle reine de beauté. Le concours de beauté sera marqué par un défilé de mode et d'un spectacle riche en couleurs mélangeant traditions et modernités tout en rendant hommage aux richesses culturelles de la République du Congo et, surtout, à la beauté de la femme congolaise.

Après sa première édition tenue deux ans avant et couronnée de succès, le concours de beauté « Miss la belle » est devenu incontournable pour les Ponténégrins. Cette activité est aujourd'hui considérée comme l'une des plus prestigieuses des élections de beauté organisées dans le pays. Pour cette année, treize candidates vont s'affronter et défiler au mess mixte de garnison, toutes avec un seul rêve en tête, à savoir devenir la nouvelle miss la belle. Et le show promet d'être exceptionnel.

En réalité, la miss la belle est le symbole de la femme belle et intelligente. À entendre les membres du comité d'organisation, il ne suffit pas seulement d'avoir une belle silhouette pour être élue miss la belle, mais il faut également être intelligente. Pour rendre cette cérémonie plus attrayante, le comité d'organisation a prévu quelques animations, notamment celle de l'orchestre interprète « Bana 242 ». On notera également la présence remarquée d'Ahmed Yala, président de l'Union des associations de la sape du Congo. Notons que la première édition du concours de beauté « Miss la belle » a eu lieu en 2014 à Pointe-Noire et elle a été remportée par Mlle Larissa Kinimba.

Hugues Prosper Mabonzo

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

Actualités Taekwondo au Congo Brazza

Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.



La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Le www.taekwondocgbrazza.org est le site sur lequel les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Le site offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. Les caractéristiques de ce site sont plurielles. Sa capacité notamment est de 75Go, une bande passante illimitée avec un programme reposant sur adobe photoshop, adobe dreamweaver, adobe firework, adobe illustrator, adobe after affect, adobe flash, adobe audio convertor aussi. Les données visuelles de l'imagérie ne sont autres que Gif et Jpeg avec à la clé un renforcement sur Google, Yahoo et Altavista. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

HOMMAGE

Bhaudry Massouanga organise un match en l'honneur de Destin Onka Malonga

Bhaudry Massouanga, ancien Diable rouge et président de l'Association Aider Sans Regard, organise un match de football, dimanche 7 août, pour rendre hommage à Destin Onka Malonga, décédé dimanche dernier lors d'une excursion aquatique. Le match opposera les Amis de Destin à une équipe de Draveil. Coup d'envoi à 14h à Vigneux-sur-Seine.

Une semaine après la disparition dramatique de Destin Chancel Onka Malonga, Bhaudry Massouanga et des proches du gardien international de l'Olympique Alès, souhaitent lui rendre hommage balle aux pieds. Ils ont donc organisé, dans l'urgence, une rencontre entre les Amis de Destin Onka Malonga et les Amis de Draveil. Le match devrait se tenir dimanche à 14h au stade de Vigneux-sur-Seine.

Les organisateurs espèrent, en sus de l'hommage sportif, réunir des fonds pour soutenir la famille dans les démarches funéraires. Et compte sur la présence de la communauté congolaise pour garnir les gradins. Sur le terrain, les footballeurs de la diaspora sont attendus, mais Massouanga va se heurter au calendrier sportif: la plupart des professionnels (dont Ndinga et Fodé Doré, très proches de Onka) sont engagés dans leurs compétitions respectives et ne pourront se libérer. Du côté des anciens champions d'Afrique junior, dont un certain nombre évolue en amateur en France, un autre problème se pose: Yann Kombo, Daphin Bassompa, Kivouri, Owen Itoua, Cecil Filanckembo, Garcia



Destin Onka à Luanda, en 2009, lors d'un match amical face à l'Angola (crédits photo Camille Delourme) Ikouma sont partis hier pour Brazzaville avec Justin Ngoma et Isaac N'Gata pour participer aux festivités du 15 août.

Bhaudry Mavoungou explique: «Tous les joueurs ne pourront pas se libérer, mais un garçon comme Delvin Ndinga a tout de même voulu apporter sa contribution en fournissant 50 tee-shirts à l'effigie de notre frère Destin. Beaucoup d'amis footballeurs, actuels ou anciens, seront là pour célébrer sa mémoire et nous invitons toute la communauté à venir lui rendre hommage».

Sur le pré, on devrait toutefois voir les joueurs suivants: Rodrigue Mabouana (ex Union et Diables noirs); Waddle Mavoungou (ex Orly, Sainte-Geneviève, Club 57 et Diables rouges); Mankou Massouanga (ex CARA, Versailles et Diables rouges); Cyr Mbemba (ex Mfoa Kotoko et Diables rouges) Daniel de Jésus (ancien international portugais); Georges Ngoma (ex Fleury, Africa Sport et Diables rouges), Miliel Ngoma (Montgeron et ex Diables rouges U17); Fred Bongui «Magellan» (ex CNFF), Jules Ondjola (ex CNFF, Diables rouges U20, Auxerre,

Sannois-Saint-Gratien); Jush Mahindou (actuellement à Albert Sport, ex CNFF, Champagnolles, Buire-Hirson); Djodjo Ongoli (petit frère Teddy, ex Nico-Nico); Barthel-Sled Malonga (ex Moissy, Cara); Nana Nguimbi (ex Alfortville, FC Mantois, Diables rouges); Destin Malonga (ex Orly, Nogent, Cara Diables noirs, Diables rouges); Noël Moukila (ex Reims, Orly, Cherbourg, Red Star, Diables rouges); Christ-Jaurès Moukila (ex Viry-Châtillon, Dieppe, Moulins, Le Puy, Diables rouges); Bruno Tandou (ex AS Police); Dengaki fils (ex Diables rouges, Malte); Guy Armand Etoto (ex Diables rouges, AS Police); Papy Pandzou (ex Vigneux-sur-Seine); Guy Maniolo (ex Ajax de Ouenzé); Roland Ndouna (actuellement à Poissy); Kévin Malonga (ex Blois, Diables rouges, Diables noirs); Eric Bantimba (ex Diables rouges, Africa Sport, Evreux, Diables noirs); Amaric Samba: Kimbonguela et Bhaudry Massouanga (ex USM Libreville, Hussein Dey, MAT Tétouan, Olimpi Rustavi, Orly, Sainte-Geneviève-des-Bois, Nogent-sur-Seine et Diables rouges).

Camille Delourme

RÉFLEXION

La révolution tranquille du Pape François

Lentement mais sûrement le successeur de Benoît XVI sur le Trône de Pierre prend, comme on dit, ses marques. Ayant vécu l'essentiel de sa vie religieuse au cœur de l'Amérique latine, dans la mégapole de Buenos-Aires, il avait eu en dépit des apparences quelque difficulté à prendre la mesure des problèmes qu'il lui faudrait résoudre au sein de la puissante et pesante machine qu'est la Cité du Vatican. Mais trois ans après son élection il affirme un peu plus, chaque jour qui passe, sa volonté de réformer en profondeur l'institution deux fois millénaire qu'il gère temporairement.

En témoigne avec autant de finesse que d'éloquence le processus qu'il vient de lancer pour donner aux femmes la place qui devrait naturellement leur revenir au sein de l'Eglise catholique. Convaincu à juste titre que celles-ci peuvent et doivent jouer un rôle essentiel dans la modernisation de l'institution il a créé un comité de douze personnes

chargé de proposer les réformes qui permettront à terme plus ou moins rapproché d'équilibrer le pouvoir en son sein en ouvrant le diaconat aux femmes. Si le principe de leur ordination, c'est-à-dire leur droit de célébrer la messe et d'administrer les sacrements, n'est pas encore ouvertement avancé il figure de facto en bonne place dans les changements qui marqueront d'un sceau indélébile le pontificat du Pape François.

Une telle modification, dira-t-on, n'aurait rien de révolutionnaire au sein d'une Eglise où les congrégations religieuses féminines jouent un rôle essentiel et où la Vierge Marie, mère du Christ, occupe une place éminente dans la croyance en un Dieu unique. Mais elle humaniserait encore un peu plus l'Eglise et s'inscrirait dans le mouvement irréversible qui permet à la femme de devenir l'égal de l'homme dans les sociétés modernes. Alors que de nombreuses confessions, de par le monde, s'enferment dans la

relégation religieuse de la femme l'Eglise Catholique, à l'instar des églises protestantes, franchirait en effet un pas décisif sur la voie de la modernité.

Rien, aujourd'hui, ne permet de croire que l'Eglise y parviendra sous l'impulsion du Pape François, mais l'initiative sur le diaconat annoncée à Rome mardi dernier s'insère de façon manifeste dans le programme que celui-ci a inscrit dès le début de son parcours et qui modifiera en profondeur les règles régissant l'institution. De la même façon que son refus d'occuper, au sein de la Cité du Vatican, les appartements pontificaux qui lui étaient dévolus pour s'installer dans la modeste Résidence Sainte Marthe témoignait de sa volonté de rompre avec les usages romains, la remise en ordre des finances du Vatican et la restructuration progressive des différentes institutions de la gouvernance catholique concrétisent la volonté de «rupture» qui inspire le premier Pape issu de la

puissante Compagnie de Jésus.

Si la fatigue ou la maladie ne l'en empêchent pas et si une agression extérieure ne met pas un terme prématuré à son parcours comme cela s'est produit à maintes reprises dans l'histoire de l'Eglise, les mois et les années à venir ne laisseront pas de nous surprendre. Ou, plus exactement, de confirmer que les idées émises il y a plusieurs années par de hautes personnalités catholiques et transcrites par le journaliste Olivier Le Gendre - aujourd'hui décédé - dans deux livres, «Confession d'un cardinal» (1) et «L'espérance du cardinal» (2), qui firent grand bruit, n'avaient rien d'utopique mais annonçaient la révolution tranquille que le Pape François engage sous nos yeux.

(1) «Confession d'un Cardinal». Editions Jean-Claude Lattès. 2007.

(2) «L'espérance du Cardinal». Editions Jean-Claude Lattès. 2011.

Jean-Paul Pigasse